

	Département de l'Isère		République française	Envoyé en préfecture le 09/04/2025
	N° 2025 - 24	EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL		Reçu en préfecture le 09/04/2025 Publié le 10/04/2025 ID : 038-213801145-20250403-202524-DE
03/04/2025	Approbation du Budget Primitif 2025 du budget annexe « Locations Commerces et logements » de la commune			

Nombre de conseillers : 15
 En exercice : 15
 Présents : 12
 Votants : 12 + 1 pouvoir

L'an deux mil vingt-cinq, le trois avril,

Le Conseil municipal de la commune de Clonas sur Varèze, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle de la maison des Platanes, Maison commune temporaire, sous la présidence de M. Régis VIALLATTE, Maire.
 18/03/2025.

Convocation adressée aux membres du Conseil municipal le 18/03/2025 par messagerie.

Présents : AIME Jean-Claude (pouvoir de Vincent Choron). COLANGELI Muriel. CONTRERAS Joseph. CRUYPENINCK Bruno. DEYRIEUX Caroline. DUMAS Christophe. HAYART Dominique. LEMAITRE Sylvie. ROZELIER Arlette. VALLATTE Régis. DUGUA Véronique (arrivée à 18h08). DULONG Aurélie (arrivée à 18h43).

Excusés : BARREL Natacha. CHORON Vincent (pouvoir à Jean-Claude Aime - arrivera à 20h08).

Absent : MERNISSI Chakib.

Le pouvoir a été déposé en application de l'article L.2121-20 du code général des collectivités territoriales.
 Le Conseil, réuni au nombre prescrit par l'article 50 de la loi du 5 avril 1884, nomme Mme Arlette Rozelier, secrétaire de séance.

M. le Maire présente aux membres présents du Conseil municipal le projet du Budget primitif 2025 du budget annexe « Locations Commerces et Logements » (LCL) de la commune, section par section, chapitre par chapitre, et leur précise que :

- La section de fonctionnement est en équilibre
- La section d'investissement est en équilibre

Il leur demande de bien vouloir de se prononcer sur le projet de ce budget primitif 2025 du budget annexe LCL de la commune qui s'établit comme suit :

COMMUNE 2025	Dépenses	Recettes	Total provisoire
Fonctionnement	20 500.00 €	20 500.00 €	0.00 €
Investissement	1 500 000.00 €	1 500 000.00 €	0.00 €
Total	1 520 500.00 €	1 520 500.00 €	0.00 €

Le Conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,

Vu le projet de budget primitif 2025 du budget annexe « Locations Commerces et Logements » de la commune,

Et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Valide le Budget Primitif 2025 du budget annexe « Service Pôle Animation » de la commune, conformément aux documents présentés en séance.

Fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus,

Extrait certifié conforme par le Maire,

A Clonas sur Varèze, le 7 avril 2025,

Le Maire,
 Régis VIALLATTE



La secrétaire,
 Arlette ROZELIER

BP 2025 S'LO

38114

LOCATIONS COMMERCES ET LOGEMENTS

Code INSEE

Commune

LCL

ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice :	15
Nombre de membres présents :	12
Nombre de suffrages exprimés :	12 + 1 Blavier
VOTES :	
Pour	12
Contre	0
Abstentions	0

Date de convocation : 18/03/2025

Présenté par le Président

A Clonas sur Varèze

, le 03/04/2025

Le Président



Délibéré par le Conseil municipal

réuni en session ordinaire

A Clonas sur Varèze, le 03/04/2025

le Conseil municipal

Handwritten signatures in black and blue ink, including names like 'fmaître', 'Bouvier', 'Perrin', 'Chouvet', 'Dunne', and 'J.M.'.

Certifié exécutoire par le Président et de la publication, le

, compte tenu de la transmission en préfecture, le

A Clonas sur Varèze, le 07.04.2025

